

DISPOSITIF CARTON VERT - SAISON 2017/2018

MODE D'EMPLOI



OBJECTIF :

Valoriser les comportements exemplaires durant les rencontres des championnats U15 du département.

FONCTIONNEMENT :

Le club accueillant est chargé de la mise en place du dispositif en désignant 2 observateurs chargés d'identifier les bons comportements au cours de la rencontre. Les éducateurs, les dirigeants ou encore les parents peuvent occuper ce rôle. Les observateurs de l'équipe A se concentrent sur le comportement des joueurs de l'équipe B, et inversement. Une fiche d'observation pourra être fournie afin de les aider (transmise en PJ de ce même article).

MODALITES D'ATTRIBUTION :

A la fin de chaque rencontre, les observateurs se concertent avec l'arbitre pour désigner les joueurs qui méritent un carton vert (1 par équipe maximum). L'arbitre pourra lui aussi remettre un carton vert (1 par match maximum). 3 cartons verts au maximum pourront donc être distribués à la fin de la rencontre. Ils seront à renseigner directement sur la FMI (dans l'onglet discipline et de la même manière qu'un carton jaune ou rouge).

PROMOTION ET RECOMPENSE :

A la fin de chaque journée, le district communiquera sur l'ensemble des joueurs désignés. Dans ce cadre, merci de nous transmettre une photo des acteurs concernés (si possible accompagnés du corps arbitral) à notre service communication par le biais de l'adresse suivante : communication@foot56.fff.fr

A la fin de la saison, un tirage au sort sera organisé et plusieurs joueurs seront récompensés pour l'exemplarité de leurs comportements. Une remise de récompenses (dotations, lots) sera également réalisée au siège du district (45 rue de Verdun à Lorient).

